



FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIETE CIVILE

BURUNDI | **Le candidat du parti CNDD-FDD aux présidentielles, Evariste Ndayishimiye spolie la population lors de ses tournées en provinces**

**Rapport sur la gouvernance et les droits
socio-économiques au Burundi**

février 2020

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	i
0. INTRODUCTION	1
I. SPOILIATIONS ORGANISEES PAR LE CANDIDAT PRESIDENTIEL DU CNDD-FDD	2
II. PERSECUTIONS CONTINUES CONTRE DES OPPOSANTS POLITIQUES	4
II.1. Des cas de montages d'attaques armées suivis de crimes odieux.....	4
II.2. Des membres du CNL violentés pour ne pas pouvoir participer au congrès national de leur parti	8
II.3. Des cas de persécutions et d'arrestations arbitraires des opposants politiques.....	9
II.4. Des tentatives de destruction des permanences du parti CNL	12
II.5. Des journalistes continuent de faire objets de persécutions.....	12
III. DU « VOL ORGANISE » CONTRE LES TRAVAILLEURS DU SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT : LA LIBERTE SYNDICALE MISE A L'EPREUVE	13
IV. DROIT A L'EDUCATION : DES DETOURNEMENTS DES BIENS ET DES FONDS SCOLAIRES AUX INJUSTICES ENVERS LES ENSEIGNANTS ET ABANDONS SCOLAIRES.	14
IV.1. Un cas de détournement signalé face au mariage illégal entre le parti au pouvoir et la justice burundaise.....	14
IV.2. Redéploiement des enseignants pour les remplacer par de nouvelles recrues	14
IV.3. Les étudiants du nouveau campus universitaire de la province Cankuzo en difficulté de survie	15
IV.4. Des abandons scolaires inquiétants.....	16
V. DROIT A LA SANTE : UNE EPIDEMIE DE PALUDISME ET UNE CRISE EN EAU POTABLE AUX CONSEQUENCES FACHEUSES	17
V.1. L'épidémie de paludisme demeure récurrente au Burundi.....	17
V.2. Une crise d'eau potable à l'origine de l'épidémie de cholera.....	19
VI. FLAMBEE DES PRIX DES DENREES DE PREMIERE NECESSITE : LES SERVICES PUBLICS ACCUSES DE DETOURNEMENT DES PRODUITS STRATEGIQUES EN L'OCCURRENCE LE CIMENT, LES PRODUITS BRARUDI ET LE SUCRE POUR LES VENDRE A L'ETRANGER A DES PRIX EXORBITANTS	21
VII. D'AUTRES FAITS DE GOUVERNANCE OBSERVES PENDANT LA PERIODE DU RAPPORT	22
VII.1. Fermeture de tous les bureaux de change : le gouvernement impose la valeur de la monnaie locale	22

VII.2. Le recensement des bénéficiaires des frais d'indemnisation dans le projet de réhabilitation de la route Rumonge- Nyanza-Lac couvert de tricheries	23
VII.3. Les employés de la commune Mabayi, province Cibitoke réclament des arriérés de salaires	24
VII.4. La police de la province Mwaro contraint des producteurs de laits de vendre leurs produits à une association.....	24
VII.5. Une Commission Vérité Réconciliation aux intentions douteuses	25
VIII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	26

0.INTRODUCTION

A la veille des élections qui commencent en mai 2020, la situation socio-politique et sécuritaire se dégrade. Le pouvoir du CNDD-FDD joue le jeu de la violence politique et habitue la communauté nationale et internationale au crime adopté comme mode de gouvernance depuis 2015. Pendant cette période de février 2020, le régime a multiplié le jeu des attaques armées pour d'une part, justifier ses forfaits contre les opposants politiques, et d'autre part faire semblant que ce sont des combattants rebelles qui attaquent le pays. De pareilles attaques ont été signalées dans différentes provinces du pays notamment à Bujumbura, Bururi, Gitega, Rumonge et Mairie de Bujumbura. Des opposants politiques et des membres de la milice Imbonerakure ont péri tandis que d'autres ont été arrêtés dans la foulée de ces attaques.

Au niveau du chapitre premier, le rapport relève des faits d'attaques armées qui ont emporté des vies humaines, des cas de persécutions, d'arrestations arbitraires, des incidents de perturbations des activités de survie des citoyens et de destruction des insignes et symboles des parti politiques de l'opposition, des cas de violences pour empêcher les membres du CNL de participer au congrès du 16 février 2020 en Mairie de Bujumbura, des violences envers les journalistes en activité et autres abus de ce genre.

Les autres chapitres abordent différents sujets dont des rassemblements grandioses autour du candidat présidentiel du parti au pouvoir en tournée de propagande dans différentes provinces du pays, la liberté syndicale mise à l'épreuve, les défis liés à l'éducation de la jeunesse burundaise tels les abandons scolaires, les épidémies récurrentes du paludisme et la crise en eau potable, le détournement des produits stratégiques tels le sucre, le ciment et les produits BRARUDI qui sont vendus illégalement dans les pays voisins ainsi que les conséquences fâcheuses de la fermeture des bureaux de change.

I. SPOLIATIONS ORGANISEES PAR LE CANDIDAT PRESIDENTIEL DU CNDD-FDD

Evariste Ndayishimiye, candidat-président du parti au pouvoir aux élections de mai 2020, se trouve sur les traces de son prédécesseur Pierre Nkurunziza. Son statut de candidat à la présidence de la République lui permet de se comporter à la manière du Président de la République sortant. Il a en effet déclaré, après sa récente désignation comme candidat présidentiel du CNDD-FDD qu'il va marcher sur les traces de Pierre Nkurunziza désormais considéré comme « Guide suprême du patriotisme ». Comme Nkurunziza, Ndayishimiye mobilise des citoyens dans plusieurs localités du pays. Hommes d'affaires, cadres du parti présidentiel, hauts fonctionnaires, hauts gradés de l'armée et de la police ne manquent pas à ces rassemblements. Certains font leurs déplacements depuis les capitales politique et économique, Bujumbura et Gitega. Les natifs de la commune ou de la province qui accueille le général Ndayishimiye collaborent avec les autorités locales à tous les niveaux pour mobiliser des fonds qui servent à l'achat des cadeaux qui sont offerts au désormais candidat présidentiel du CNDD-FDD. En retour, ceux-là qui donnent les cadeaux sont listés parmi les fidèles amis du système et comptent parmi les potentiels candidats à différents postes politiques ou administratifs sur le plan local, provincial et national.

Ce qui est davantage regrettable est que petits et moyens fonctionnaires dont les salaires ne suffisent pas pour couvrir les besoins quotidiens sont obligés de contribuer, malgré eux, lors du passage du général Evariste Ndayishimiye. Ceux qui refusent ou manquent la cotisation sont généralement identifiés et partant considérés comme ennemis de la nation.

En province Bururi, le secrétaire du CNDD-FDD et candidat-président de ce parti aux futures élections de mai 2020 a reçu un don de 6 vaches de la part du Gouverneur de province, le samedi 8 février 2020, après des travaux de campagne électorale que ce parti organise tous les samedis. Chacune des 6 communes qui composent la province avait eu l'obligation de collecter des montants équivalents à une vache à donner. Le lendemain, ce candidat du parti au pouvoir a rendu visite à l'orphelinat de Kiremba se trouvant à quelques km du chef-lieu de la province, et il en a profité pour remettre une aide en vivres à cet orphelinat.

En province Makamba, les responsables du parti CNDD-FDD ont exigé des contributions pour offrir des dons au secrétaire général de ce parti en même temps candidat aux élections présidentielles de mai 2020. En préparation à la visite du 15 février 2020, chaque chef de

service membre du CNDD-FDD devrait payer une somme de 60 000 francs burundais, tandis qu'un fonctionnaire moyen était sommé de donner 30 000 francs. Chaque chef de colline dans la commune de Nyanza- Lac avait l'obligation collecter un bidon de 50 litres d'huile de palme. Au total, on devrait collecter 8 vaches et 25 bidons de 50 litres dans la seule commune de Nyanza-Lac. Les autres communes de la province devraient collecter 5 vaches supplémentaires pour totaliser 13 vaches à offrir au candidat présidentiel.

En province Rumonge, les activités ont été paralysées à la suite de la visite du candidat du parti CNDD-FDD aux présidentielles de 2020. Depuis la matinée du vendredi 28 février 2020, les responsables administratifs à la base accompagnés des jeunes Imbonerakure du parti CNDD- FDD sillonnaient tous les quartiers de la ville Rumonge pour forcer la population à venir accueillir le secrétaire général du parti au pouvoir. Le marché central, tous les kiosques et boutiques ont été fermés.

Des jeunes vendeuses de fruits, légumes et autres produits alimentaires qui s'étaient installés aux alentours de ce marché pour écouler leurs produits avaient été chassées de cet endroit. Les taxis motos et le transport intérieur avaient été paralysés. Les activités scolaires au centre de la ville Rumonge avaient été suspendues. Les responsables scolaires ordonnaient le personnel et élèves à aller accueillir le candidat présidentiel du parti au pouvoir. Des collectes d'argent ont été faites également auprès de la population pour acheter 15 vaches que le gouverneur a offertes à « cette illustre personnalité », à l'occasion de cette visite.



Les vaches offertes à Evariste Ndayishimiye

II. PERSECUTIONS CONTINUES CONTRE DES OPPOSANTS POLITIQUES

II.1. Des cas de montages d'attaques armées suivis de crimes odieux

En date du 23 février 2020, les communes Mutambu, Kanyosha et Nyabiraba de la **province Bujumbura** ont été la cible des attaques armées. Les auteurs de ces attaques s'étaient comportés au début de l'opération comme des personnes armées qui ne se doutaient de rien et faisaient des mouvements qui semblaient d'une liberté douteuse. Par la suite, des informations avaient filtré des milieux du parti au pouvoir que les supposés rebelles étaient en mission de montage pour justifier les arrestations des membres du parti politique CNL du député Agathon Rwasa.

Des sources bien informées avaient révélé que ce montage avait commencé en dates du 17 et 18 février 2020 au chef-lieu de la commune Isare, où des réunions avaient eu lieu. Nadine Gacuti, le gouverneur de province, Zénon Ndaruvukanye député, Nkeshimana Emmanuel Secrétaire provincial du parti CNDD-FDD, Ferdinand Simbananiye administrateur communal de Nyabiraba, Léonidas Ntirandekura, administrateur communal de Mubimbi, Jean Berchimans Munzerere, administrateur communal de Kanyosha et Niyonkuru Gilbert administrateur communal d'Isare avaient participé à ces réunions de montage, selon les mêmes sources. L'objectif du simulacre était d'éliminer les membres des partis de l'opposition surtout ceux du parti CNL. Consécutivement à ces attaques simulées exécutées par des jeunes Imbonerakure instrumentalisés, le 20 et le 23 février 2020, ces derniers ont été systématiquement arrêtés, ligotés et exécutés dans l'étonnement de leurs familles.

Au moins 20 Imbonerakure avaient été victimes de ces exécutions sommaires. Parmi les personnes exécutées, au moins 6 Imbonerakure avaient été identifiées : Ndikumwenayo Ferdinand, Ruriryano Oscar, Eddy Batungwanayo, Antoine Ndarishikanye, Bucumi François et Miburo Joseph. Par la suite, plusieurs membres du CNL avaient préféré prendre le chemin d'exil de peur d'être tués. Des sources policières avaient révélé le bilan de l'attaque, qui, selon Pierre Nkurikiye, le porte-parole du Ministère de la sécurité, était estimé à 21 personnes dont deux policiers.



Photos des Imbonerakure tués à Nyabiraba

Des sources recueillies nous avaient affirmé que le régime envisageait des recrutements de pseudo-rebelles dans le camp des jeunes Imbonerakure sur le financement du Ministre des Affaires Etrangères, Ézéchiel Nibigira, ex-représentant national de la ligue des jeunes Imbonerakure, dans le but de tromper l'opinion nationale et internationale et justifier les crimes contre des opposants politiques.

En province Bururi, deux jeunes Imbonerakure, Niyongabo Éric et Ingabire Innocent de la colline Mahango, en commune Matana ont été tués dans la soirée du 24 février 2020 au cours d'une embuscade tendue par des hommes armés de fusil. Après cette attaque, une tension entre les membres des partis de l'opposition et du parti CNDD-FDD était visible sur toutes les collines de la commune. La police avait consécutivement et systématiquement arrêté au moins 11 personnes dont des anciens militaires des forces armées burundaises et des jeunes des partis politiques de l'opposition.

Un officier de la Police Nationale de grade d'OPC2, Richard Niyitanga a été tué en **province de Gitega**. Son corps avait été retrouvé à l'hôpital Espoir de Kibuye se trouvant en commune Bukirasazi, province Gitega, où la police avait signalé une attaque des bandits armés en date du 22 février 2020. Lors de l'attaque armée, la police avait déclaré qu'une personne avait été blessée. Le personnel de cet hôpital est resté sans être informé de ce qui était arrivé réellement



et gardait la soif de savoir la vérité sur cette attaque qu'il considérait comme un mystère suite au silence qui a suivi l'incident. Des informations recueillies auprès des proches de l'officier tué disent que ce dernier était parti en mission le même jour à l'intérieur du pays et qu'il devait revenir à son domicile dans la soirée. Les mêmes sources indiquent que cet ancien combattant des FNL d'Agathon Rwaswa était dans le collimateur du SNR qui le recherchait depuis un certain temps parce qu'il avait refusé de collaborer.

Photo d'un officier de la police tué à Gitega

En province Bujumbura, le nommé Félix Ndikuriyo, responsable du parti CNL sur sa colline Kiziba, commune Mubimbi est mort dans les cachots du commissariat communal de police de Mubimbi, le lendemain de son arrestation intervenue jeudi le 20 février 2020 par le secrétaire communal du parti CNDD-FDD Emmanuel Busogo, et l'administrateur communal, Ntirandekura Léonidas, accompagnés par des policiers et des Imbonerakure. Des témoins avaient rapporté que la victime avait été torturée à mort, puis conduit au cachot du commissariat communal de police de Mubimbi, dans un état critique, sous prétexte d'appartenir aux groupes de combattants rebelles. Les responsables administratifs et policiers ont précipité son inhumation sans la présence de sa famille qui avait essayé de résister exigeant sans succès l'enterrement digne de la victime.

En province Rumonge, des hommes armés ont tiré à bout portant sur, et tué en date du 9 février 2020, le nommé Célestin Ndabashinze. Pendant l'attaque, Labani Nimbona qui était avec lui devant son domicile situé au centre de Magara, commune Bugarama, a été blessé. Depuis le début de l'année 2020, au moins 6 personnes ont été tuées et leurs cadavres retrouvés flottant sur le lac Tanganyika et dans les rivières Dama et Murembwe. Au cours de cette même période, au moins 4 personnes membres des partis politiques de l'opposition ont été enlevés depuis le 8 janvier 2020, et leurs familles n'ont toujours pas de nouvelles des leurs. Depuis le début du mois de décembre 2019, une personne du nom de Ndayikengurukiye Onesphore est portée disparue, enlevée de chez lui par des personnes qui étaient à bord d'une voiture à vitres fumées que les témoins avaient pourtant bien identifiée.

En province Cibitoke, un cadavre d'un homme non identifié a été retrouvé mort décapité sur la transversale 3 de la colline Mparambo II, commune Rugombo, très tôt le matin du 21 février 2020. Un des policiers sous couvert d'anonymat avait indiqué que la victime était couverte de sang et les policiers avaient refusé à la population de voir le cadavre dont la tête avait été emportée par les criminels. Contacté, le commissaire provincial de la police à Cibitoke, OPP1 Bonfort Ndoreraho confirmait cette information mais n'avait voulu dire où le cadavre avait été évacué.

En Mairie de Bujumbura, une responsable de la ligue des femmes du parti CNDD FDD à Gisyo, Madame Consolatte Havyarimana a été tuée dans une attaque des hommes armés qui l'ont fusillée devant son domicile au quartier Kizingwe, commune Kanyosha dans la nuit du 21 février 2020.

La victime avait échappé à une autre attaque qui la ciblait au mois de novembre 2019. Aucune enquête n'a été diligentée pour connaître les mobiles et les auteurs du crime.

En zone Musaga, c'est un ex-FAB en retraite, natif de la zone Ijenda, commune Mugongo–Manga du nom de Bandandaza Victor qui a été tué dans la nuit du 29 février 2020. Son corps avait été retrouvé le lendemain matin non loin de la zone Musaga et d'une position de police.



La photo du feu Victor Bandandaza

II.2. Des membres du CNL violentés pour ne pas pouvoir participer au congrès national de leur parti

En province Bujumbura, les membres du CNL ont été empêchés de se rendre en Mairie de Bujumbura dimanche matin le 16 février 2020, pour participer au congrès électif de leur candidat aux élections présidentielles du 20 mai 2020. Les membres du CNL des communes Mutambu, Kabezi et Kanyosha qui avaient prévu de s'y rendre avec les insignes de leur parti ont été arrêtés, attaqués et contraints de retourner à leurs domiciles. Les Imbonerakure enrégimentés de ces communes avaient tendu des embuscades, barricadé routes et sentiers.

Suite aux nombreuses menaces de mort et persécutions, des membres du CNL de cette province Bujumbura fuient en grand nombre vers les pays de la sous-région comme la RDC, le Rwanda et l'Ouganda.

En commune Nyamurenza, **province Ngozi**, huit membres du parti CNL ont été arrêtés et conduits manu militari en date du 15 février 2020 au cachot du commissariat communal de police. Ils étaient accusés de se préparer pour participer au congrès de leur parti qui a eu lieu le lendemain en Mairie de Bujumbura. Dieudonné Niyonzima, administrateur de la commune Nyamurenza avait exigé au chef de zone Birambi, Léonidas Minani, de collaborer avec des Imbonerakure de cette zone en vue de dissuader des membres du CNL qui allaient partir pour ce congrès. Des Imbonerakure dont Olave et Kalufani avaient profité d'une fouille perquisition au domicile d'une femme du nom de Ndayisenga, membre du CNL, pour lui voler un montant de 200000FBU.

II.3. Des cas de persécutions et d'arrestations arbitraires des opposants politiques

En province Makamba, commune de Kayogoro, des Imbonerakure de la colline Sampeke sous le commandement de leur chef Jean Bosco Ntakirutimana, responsable de la ligue des jeunes Imbonerakure sur cette colline, ont tabassé et arrêté dans l'après-midi du 08 février 2020, trois personnes dont deux commerçants du centre Gatwe, Boas Nihorimbere et Jean Ndayambaje. Selon des témoins, ces Imbonerakure avaient mené une chasse aux commerçants accusant ces derniers d'utiliser du fétichisme dans leurs commerces. La troisième personne arrêtée était un civil qui faisait partie d'un groupe de personnes qui essayaient de contester les mauvais traitements infligés à ces commerçants. Les trois personnes avaient été directement conduites au cachot du commissariat communal de police à Kayogoro.

En province Rumonge, très tôt le matin du 05 février 2020, des jeunes Imbonerakure avaient envahi les quartiers de la ville pour fermer boutiques et kiosques et contraindre les gens à participer à la fête de l'unité nationale. En effet, l'administration communale avait ordonné la fermeture du marché central de Rumonge et de tous les lieux publics. Des femmes vendeuses de vivres périssables qui vendaient ces produits autour de ce marché avaient été chassées de cet endroit et tout le monde devrait suspendre ses activités pour aller au stade de Rumonge où

se déroulaient les cérémonies de la célébration du 29^{ème} anniversaire du vote de la charte de l'unité nationale. Il fallait, selon des sources sur place, « *mobiliser la population à aller accueillir le Président de l'Assemblée Nationale, Pascal Nyabenda qui avait représenté le gouvernement dans ces cérémonies* ». Des policiers et jeunes Imbonerakure en avaient profité pour vandaliser les marchandises au marché central et dans certaines boutiques.

En province Ngozi, des Imbonerakure de la commune Ruhororo avaient barricadé les routes reliant les collines et faisaient des patrouilles à partir de 20h depuis le début de la semaine du 2 au 8 février 2020. Personne n'était autorisé à circuler au-delà de 20 h. Des contrevenants à la mesure avaient été sanctionnés par un paiement d'au moins 5000 FBU faute de subir la chicotte.

En date du 28 février 2020, des Imbonerakure avaient détruit, sur la colline Kabuze, zone et commune Ruhororo, la maison appartenant à un prénommé Salvator, membre du parti CNL qui avait été contraint de quitter sa colline natale vers un endroit inconnu. Les autorités administratives et policières étaient restées dans le silence complice devant cet incident de violence.

En province Kirundo, précisément en commune Ntega, un Imbonerakure du nom de Niyonzima, alias Watara, a blessé à la machette en date du 20 février 2020, le nommé Sabumuremyi Éric, l'accusant de trahison suite à son appartenance politique au parti CNL. Les deux personnes s'étaient chamaillées après que le premier ait donné ordre à un boutiquier de ne pas servir du haricot à la victime. C'est ainsi que Watara a pris la machette et a coupé le pied de sa victime qui a failli le perdre. Cette dernière a été vite conduite au centre de santé Murungurira, et les infirmiers l'avaient transféré à l'hôpital de Kirundo. Le criminel n'avait pas été inquiété de son acte ignoble.

Dans la même commune Ntega, un groupe d'Imbonerakure munis de matraques et de bâtons, sous le commandement du chef de colline Nzambimana Dionese et le chef des Imbonerakure du nom de Rwaswa Emmanuel, ont assailli le 09 février 2020, un groupe de 6 membres du parti politique CNL de la colline Nyakibingo, zone Rushubije qui étaient en train de partager la bière de banane locale dans un bistrot d'un certain Miburo Emmanuel, également membre de ce parti. Ils les ont accusés de tenir une réunion sans permission et ont commencé à les tabasser.

Les victimes avaient répliqué et les deux groupes s'étaient affrontés violemment. Quatre Imbonerakure avaient été grièvement blessés et le chef de zone Rushubije avait vite appelé le chef de position de police qui avait donné ordre d'arrêter ces membres du CNL avant de les conduire au cachot de la brigade de Ntega. Il s'agissait de Sinzinkayo, Karugendo Ézéchiel, Nsabiyongoma Jean Berchmans, Rwaswa Ruribikiyimvanda, Ndacayisaba et Rugemintwaza Méthode.

En province Gitega, 4 membres du CNL de la colline Nyangungu, commune Mutaho, qui venaient de passer quelques jours au cachot du commissariat communal de Mutaho ont été transférés au cachot du commissariat provincial de police de Gitega en date du 29 février 2020. Les victimes Nduwimana Ferdinand, Ndayikengurukiye Japhet, Nizigama et Havyarimana Dani ont été accusés de déstabiliser l'ordre public et arrêtés en date du 15 février 2020 au retour de l'ouverture de leur permanence.

En province Mwaro, l'administrateur de la commune Rusaka, Bernardine Nduwimana a fermé en date du 4 février 2020, un bistrot appartenant à un certain Frédéric Nzibavuga, un ex-administrateur de la commune Rusaka, accusant ce dernier d'entretenir un lieu de rencontre des membres des partis politiques d'opposition qui y tenaient, selon elle, des réunions à caractère politique. La victime dit qu'elle ne peut pas empêcher des clients qui consomment et qui causent autour d'un verre. Ce bistrot était pour lui une façon de gagner honnêtement sa vie en plus de sa fonction d'enseignant. Nzibavuga a été administrateur communal de Rusaka de 2010-2015, l'administrateur actuel est son successeur.

En province Bubanza, trois membres du CNL Ntakirutimana Jacques, Ndabazaniye et Fidèle ont été arrêtés et torturés en date du 22 février 2020 et gardés au cachot du commissariat de police à Mpanda. Ils avaient été accusés de ne pas participer aux travaux de campagne du parti dont le Président de l'Assemblée Nationale avait rehaussé de sa présence sur la colline Murengeza. Ce dernier était arrivé physiquement à cet endroit pour apaiser la tension qui y régnait entre des Imbonerakure qui le soutenaient comme candidat à la présidence et d'autres qui soutenaient Evariste Ndayishimiye, le secrétaire général du parti au pouvoir.

Le 26 février 2020, deux autres membres du CNL, Ngendabanyikwa Appolinaire, représentant du parti sur la colline Murengeza et un autre membre prénommé Richand qui venaient leur rendre visite ont aussi été arrêtés.

Dans la nuit du 24 février 2020, des Imbonerakure en compagnie des militaires avaient enlevé le nomme Bucumi Jean Claude, alias Ecomogue, de son domicile sur la colline Kagwema et l'avaient conduit à un lieu inconnu de ses proches.

II.4. Des tentatives de destruction des permanences du parti CNL

En province Makamba, des jeunes de la milice Imbonerakure ont tenté d'incendier la permanence communale du parti politique CNL en commune Nyanza-Lac le matin du 5 février 2020. Selon une source au sein de la représentation du parti CNL de la commune, ils s'étaient introduits dans la maison qui abritera cette permanence vers 1 heure munis de pneus et d'un bidon d'essence pour attiser le feu. Des membres du CNL qui effectuaient une ronde nocturne autour de la permanence étaient intervenus avant que l'irréparable ne soit commis. Les malfaiteurs se sont enfuis laissant sur place d'autres objets en l'occurrence des T-shirts et une moustiquaire. L'inauguration de cette permanence par le président du CNL Agathon Rwasa a été faite dimanche le 9 février 2020.

En province Kirundo, un groupe d'au moins trente jeunes Imbonerakure munis de bâtons et de matraques a vandalisé la permanence du parti politique CNL situé au centre de Burara à au moins 150m du bureau communal de Busoni. Les veilleurs qui les avaient aperçus vers minuit ont vite pris fuite laissant le groupe d'assaillants effacer tout ce qui était écrit sur la permanence. Les responsables du parti CNL en commune Busoni avaient porté plainte auprès de l'administrateur et de la police, mais ces derniers avaient gardé leur silence complice.

II.5. Des journalistes continuent de faire objets de persécutions

En province Gitega, des journalistes correspondants provinciaux de presse, Amissi Karihungu et Arthur Kavabushi ont été victimes de persécution de la part du responsable provincial du Service National de Renseignement, et du commissaire provincial adjoint, Blaise Ngomirakiza. Ces derniers avaient répondu à une couverture médiatique des activités d'un parti politique de l'opposition, MRC Rurenzangemero, en date du 23 février 2020 au chef-lieu de la province Gitega. Le commissaire provincial avait saisi et confisqué les outils de travail dont des téléphones, les micro-baladeurs de ces deux journalistes, et les responsables de ce parti politique, Tatien Sibomana et Déo Bizindavyi ont été interpellés pendant un moment par le responsable du SNR à Gitega.

III. DU « VOL ORGANISE » CONTRE LES TRAVAILLEURS DU SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT : LA LIBERTE SYNDICALE MISE A L'EPREUVE

Un mécontentement généralisé au sein du personnel de l'enseignement au Burundi s'observe depuis le début de l'année 2020. Le personnel enseignant se plaint du prélèvement forcé sur leurs salaires d'une somme de 500F par mois et pour chaque enseignant, qu'il soit adhérent ou pas à la Coalition Spéciale des Syndicats des Enseignants pour la Solidarité Nationale, COSSESONA en sigle. Cette somme a été unilatéralement décidée par cette coalition et tout le monde est dans l'obligation d'y adhérer. Les enseignants crient au secours mais l'administration reste muette et plutôt complice. La force et l'injustice que cette coalition utilise sont un signe qu'elle agit sous couvert d'une autre force cachée.

Partout dans les provinces où passe Victor Ndabaniwe, président de la COSSESONA, le travail est suspendu et les enseignants sont contraints de participer aux réunions qu'il organise à leur intention.

En province Mwaro, les cours n'ont pas été dispensés dans plusieurs écoles des communes Rusaka, Kayokwe, Ndava et Gisozi en date du 20 février 2020. Les directeurs avaient envoyé les écoliers et les élèves externes à la maison car tout le personnel éducatif avait l'obligation de participer à une réunion de la Coalition. L'objectif étant de sensibiliser pour une adhésion à ladite coalition.

Des enseignants demeurent réticents par rapport à cette adhésion forcée car ils y voient des mobiles cachés qui n'ont rien à voir avec la solidarité nationale. Victor Ndabaniwe, conseiller au ministère de l'éducation, directeur de la fondation pour le logement des enseignants (FLE) et président de la COSSESONA, passe outre les recommandations de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme qui a recommandé d'arrêter la contribution forcée de 500F exigée par cette coalition à au moins 80000 enseignants burundais.

IV. DROIT A L'EDUCATION : DES DETOURNEMENTS DES BIENS ET DES FONDS SCOLAIRES AUX INJUSTICES ENVERS LES ENSEIGNANTS ET ABANDONS SCOLAIRES.

IV.1. Un cas de détournement signalé face au mariage illégal entre le parti au pouvoir et la justice burundaise

A l'école d'enseignement des métiers se trouvant en province Gitega, le directeur d'école François et le directeur technique avaient été accusés de détourner 21 millions de francs burundais, en plus du matériel utilisé par les élèves pendant les travaux pratiques. Les récentes enquêtes menées par l'inspection provinciale l'avaient prouvé. Curieusement, comme les auteurs du vol étaient membres influents du parti au pouvoir, aucune poursuite judiciaire n'avait été envisagée. La brigade anti-corruption avait tenté de les arrêter, mais le président du CNDD-FDD au niveau provincial s'y était carrément opposé en disant qu'il prenait lui-même l'affaire en main. Pour habiller le scandale, le directeur a été limogé mais sans être poursuivi car il était resté libre. De son côté, le directeur technique avait été muté à l'école technique secondaire de Karera.

IV.2. Redéploiement des enseignants pour les remplacer par de nouvelles recrues

Le redéploiement du personnel enseignant avait soulevé des mécontentements et certains avaient même dénoncé le caractère injuste et politique de l'opération. Le casage des nouvelles recrues dans les places anciennement occupées par des enseignants redéployés est un signe, selon les victimes, d'une volonté politique de nuire, derrière l'opération.

En province Bururi, les enseignants redéployés vers d'autres provinces comme Mwaro, Gitega, Karusi, Rutana et Ruyigi avaient espéré regagner leur province après le recrutement de nouveaux enseignants. La ministre ayant l'éducation dans ses attributions avait en effet indiqué que cette province avait une pléthore d'enseignants, ce que contestent certaines sources sur place. Au lieu de faire revenir les enseignants redéployés vers leurs familles, la Direction Provinciale de l'Enseignement en complicité avec le ministère de l'éducation y a déployé de nouvelles recrues, ce qui était une preuve que la province avait un besoin d'enseignants malgré le redéploiement.

Signalons ici que cette province qui se plaçait jadis à la tête de la réussite est actuellement en arrière au niveau du concours national et à l'examen d'Etat.

En province Cankuzo, c'est le redéploiement qui continuait et qui perturbait le fonctionnement des écoles et des enseignements. Tangira Léonidas, le DPEFTP Cankuzo organisait des mutations en violation flagrante de la mesure qui interdit les mutations après les opérations de redéploiement en masse de 2017. Dans cette direction provinciale, au moins 6 enseignants avaient été perturbés dans leurs professions consécutivement à ces mutations abusives. Une enseignante, de niveau universitaire du Lycée Espoir Cankuzo avait eu une lettre de mutation provisoire vers ETS Cankuzo où elle n'avait rien à faire que de s'asseoir au secrétariat. Elle avait curieusement été remplacée par une autre femme sans niveau universitaire venue de la commune Gisagara, épouse du directeur du même Lycée. A l'ECOFO Mugozi, le conseiller de la DCEFTP Cankuzo avait arraché les documents pédagogiques des mains de deux enseignantes pour les donner à deux autres venues d'ailleurs. Un conflit était né entre les deux groupes antagonistes entrant et sortant. Cette perturbation au milieu d'une année scolaire affectait directement les élèves.

IV.3. Les étudiants du nouveau campus universitaire de la province Cankuzo en difficulté de survie

Une centaine d'étudiants de l'Université du Burundi a été orientée dans la Faculté d'Administration et Cartographie Foncière se trouvant au Campus universitaire de Buhumuza, en province Cankuzo. Quelques deux mois après l'arrivée de ces étudiants dans ce campus, ces derniers éprouvent d'énormes difficultés de survie. Les homes sont prévus, loués par l'Université du Burundi à raison de 10.000FBU par chambre à rembourser sur leur première bourse. A cela s'ajoute 10.000FBU par étudiant et par trimestre pour l'eau et l'électricité. Curieusement, ils ont été nourris durant quelques jours suivant leur arrivée au campus, et les choses ont basculé juste quelques jours après. Les étudiants ont dû se nourrir alors qu'ils n'avaient pas été avertis à l'avance. Nombreux parmi eux n'avaient pas d'argent pour s'acheter le matériel de cuisine et s'approvisionner en attendant la bourse. Il leur était aussi interdit d'habiter en dehors des homes imposés par l'université du Burundi. Sur plus de cent étudiants, moins de cinq étudiants sont originaires de Cankuzo, les autres venant d'autres provinces du pays.

IV.4. Des abandons scolaires inquiétants

Le pays enregistre depuis un certain temps des taux élevés d'abandons scolaires dans les écoles secondaires, tout comme au cycle fondamental. Dans nos différents rapports, nous avons illustré cette situation dans certaines provinces du pays au cours des différentes années scolaires depuis 2017.

Au cours du premier trimestre de l'année scolaire 2019-2020, la **province scolaire de Cibitoke** a déjà enregistré un taux d'abandons scolaires inquiétant.

Le tableau suivant illustre la situation.

No	Commune	Nombre de filles	Nombre de garçons	Total
1.	Buganda	304	253	557
2.	Bukinanyana	301	270	571
3.	Mabayi	192	200	392
4.	Mugina	535	643	1178
5.	Rugombo	354	326	680
	TOTAL	1686	1692	3378

La province enregistre 3378 abandons scolaires dont 1686 filles et 1692 garçons dans les deux cycles, juste au premier trimestre de l'année scolaire en cours.

En province Muramvya, juste à la fin du 1^{er} trimestre de cette année scolaire, le nombre d'abandons scolaires est très alarmant. Voici les cas d'abandons par niveau et par catégorie :

Niveau fondamental (7^{ème}- 9^{ème}) :

Commune	Garçons	Filles	Total
Bukeye	225	163	388
Kiganda	244	240	484
Mbuye	203	155	358
Muramvya	363	311	674
Rutegama	193	130	323
Total	1283	1032	2315

Niveau post fondamental et pédagogique :

Commune	Garçons	Filles	Total
Bukeye	24	25	49
Kiganda	9	19	28
Mbuye	20	45	65
Muramvya	52	43	95
Rutegama	10	26	36
Total	115	158	273

Les tableaux montrent que 2315 ont abandonné dont 1283 garçons et 1032 filles au niveau fondamental, et 273 dont 115 garçons et 158 filles au niveau post-fondamental. La province Muramvya enregistre en tout 2706 abandons dont 1255 filles et 1451 garçons au seul premier trimestre de l'année scolaire 2019-2020. La Direction Provinciale de l'Enseignement évoque la pauvreté comme cause la plus remarquable. Ainsi, pour remédier à la situation, il faudrait instaurer des cantines scolaires dans les écoles, sans oublier la multiplication des réunions de sensibilisation à l'endroit des parents d'élèves afin de juguler ce phénomène d'abandons, selon cette direction scolaire.

V. DROIT A LA SANTE : UNE EPIDEMIE DE PALUDISME ET UNE CRISE EN EAU POTABLE AUX CONSEQUENCES FACHEUSES

V.1. L'épidémie de paludisme demeure récurrente au Burundi

Le bulletin du 2 février 2020 de l'Organisation Mondiale de la Santé OMS- Afrique rapporte un total cumulé de 8 892 300 cas de paludisme et de 3 294 décès entre le 1er janvier et le 29 décembre 2019. Cela représente une augmentation de l'épidémie équivalente à 88% et une augmentation de 62% du nombre de décès par rapport à 2018. La population totale étant estimée à 11 179 000 habitants en 2015, cela signifie que jusqu'à 80% de la population burundaise a connu un épisode de paludisme au cours de l'année 2019.

Selon le rapport hebdomadaire sur l'épidémie partagé par le Ministère de la Santé, l'incidence des nouveaux cas de paludisme a diminué au cours du mois de janvier 2020 par rapport à

décembre 2019, la charge de travail hebdomadaire moyenne étant passée de 150 000 à 129 130. Malgré cette baisse attribuée principalement à la récente distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII) et aux campagnes de sensibilisation menées dans les quatre provinces couvertes par le programme International Medical Corps, la majorité des districts sanitaires sont toujours au-dessus de la ligne d'alerte, qui comprend tous les districts prioritaires, y compris les quatre provinces soutenues par International Medical Corps. Au cours des trois premières semaines de janvier 2020, 164 décès ont été signalés, les quatre provinces soutenues par L'International Medical Corps représentant 54 cas, soit 33% de ces décès.

Si la distribution récente de près de 6,9 millions de moustiquaires dans les 47 districts, avec l'appui de L'USAID et du Fonds mondial, s'était accompagnée d'activités de sensibilisation et d'éducation dans tout le pays, son efficacité aurait été accrue. Cependant, lors d'une réunion du Groupe Santé sous la coordination de L'OMS, il a été signalé que de nombreuses moustiquaires distribuées avaient été vendues sur les marchés dans tout le pays, en particulier dans les zones rurales où elles étaient utilisées comme filets de pêche. La même situation s'est produite en 2017, lorsque la distribution de masse des moustiquaires avait été effectuée sans activités d'éducation et de sensibilisation appropriées. Si une éducation cohérente pour le changement de comportement n'est pas réalisée cette fois - ci, la tendance actuelle à l'amélioration de l'incidence du paludisme devrait s'inverser dans les mois à venir.

Selon l'OMS, les principaux moteurs de l'épidémie de paludisme au Burundi comprennent l'absence de mesures préventives, la faible immunité de la population et le changement climatique. L'efficacité limitée de la première ligne de traitement du paludisme au Burundi, comprenant une combinaison d'Artésunate et d'Amodiaquine (ASAQ), a été identifiée à être un autre facteur contribuant à l'augmentation de la morbidité. Le paludisme reste l'une des principales causes de mortalité au Burundi.

L'impact de l'épidémie va au-delà de sa morbidité et de sa mortalité directe, car elle est également associée à d'autres conditions telles que l'anémie qui affecte particulièrement les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes, causant un faible poids à la naissance.

Des changements récents dans les protocoles de traitement du paludisme (avril 2019) -qui recommandaient de remplacer l'Arthéméter—Luméfanthrine par L'ASQA, ainsi qu'une augmentation de la prise en charge précoce des cas et de la sensibilisation communautaire-ont été identifiés comme des éléments clés pour réduire le nombre de cas au Burundi. À ce titre, il

est essentiel de doter les agents de santé communautaire (ASC) des connaissances et des compétences nécessaires à la gestion des cas à domicile.

D'autres actions doivent également être considérées comme essentielles contre la transmission du paludisme : la protection contre les piqûres de moustiques grâce à la distribution des moustiquaires, la sensibilisation et communication sur le changement de comportement et la lutte anti vectorielle, par pulvérisation à effet rémanent dans les zones à forte prévalence du paludisme.

L'impact de l'introduction du nouveau protocole de traitement du paludisme est limité, en raison d'un financement insuffisant pour un déploiement complet. Des manuels de formation doivent être élaborés et diffusés. Les prestataires de services à tous les niveaux doivent être formés. Les médicaments doivent être suffisants pour assurer une couverture adéquate. En janvier, le nouveau protocole de traitement du paludisme est mis en œuvre dans seulement trois provinces : Ruyigi, Kirundo et Muyinga, prioritaires pour leur nombre élevé de cas de paludisme.

V.2. Une crise d'eau potable à l'origine de l'épidémie de cholera

Le chef de service Hygiène et Assainissement au Ministère de la Santé Publique, Prosper Muyuku, il affirme qu'une étude récente montre que 32% de structures de santé, au niveau national, n'ont pas accès à l'eau potable. « *Ils utilisent en général l'eau des ruisseaux* ».

Au Burundi, explique-t-il, le problème d'eau est généralisé surtout dans les provinces Rumonge où le choléra est récurrent, Makamba et Cibitoke.

Comme solutions en cours, il évoque la mise en place des forages dans la commune Rugombo. De surcroît, une technique efficace, surtout pendant cette période pluvieuse, vient d'être développée : la collecte des eaux pluviales pour être ensuite traitées avec le chlore. « *Une technique qui permettra d'alimenter une grande partie de la population, y compris les centres de santé.* »

M. Muyuku indique que, pour le moment, le Ministère de la Santé Publique donne un appui dans le traitement de l'eau non potable à Rumonge, un cas spécifique. D'après lui, l'eau de cette province comporte beaucoup plus de fer. Elle a une coloration rougeâtre. Elle nécessite un traitement avant d'être consommée.

Selon lui, cette carence d'eau dans les centres de santé présente comme danger principal, le risque d'infections nosocomiales, des maladies attrapées dans un établissement de santé. Pour

prévenir ce type d'infections, M. Muyuku signale que le Ministère de la Santé Publique est en train de mettre en place une stratégie de prévention et contrôle de l'infection (PCI) : « *Toutes les structures de soins seront tenues à respecter cette stratégie qui enseigne les techniques d'hygiène et assainissement, le traitement de l'eau, le comportement des médecins devant les patients, etc.* »

Durant cette période, il s'observait en province Rumonge, des mouvements de personnes à la recherche de l'eau potable. Des populations se rabattaient sur l'eau du Lac Tanganyika. La population manifestait une peur-panique craignant la recrudescence du choléra dans leurs localités suite à la carence en eau potable. Pour se procurer un bidon d'eau potable, il fallait payer 500 FBU, une dépense énorme pour une famille modeste.



Photo des populations du centre-ville Rumonge attendant le tour de puiser l'eau potable sur un robinet public (Photo Iwacu)

VI. FLAMBEE DES PRIX DES DENREES DE PREMIERE NECESSITE : LES SERVICES PUBLICS ACCUSES DE DETOURNEMENT DES PRODUITS STRATEGIQUES EN L'OCCURRENCE LE CIMENT, LES PRODUITS BRARUDI ET LE SUCRE POUR LES VENDRE A L'ETRANGER A DES PRIX EXORBITANTS

Depuis le début de l'année 2020, les prix des denrées de première nécessité ont augmenté sur les marchés en Mairie de Bujumbura. La raison principale pour certains produits est que la 1^{ère} saison culturale n'a pas été bonne suite aux pluies torrentielles qui ont endommagé les champs de haricot et de maïs dans presque tout le pays. Pour le sucre et le ciment, la production demeure satisfaisante, selon les entreprises BUSECO et SOSUMO, mais le problème est ailleurs. Ces produits font face à des spéculations de la part des autorités publiques qui sont impliquées dans le commerce de ces produits sur les marchés des pays limitrophes comme la Tanzanie et la RDC, où elles amassent des montants faramineux par kg, selon des sources indépendantes. Ainsi, le sucre était difficilement trouvable au marché intérieur du pays et se vendait en cachette à plus de 3000FBU, alors qu'officiellement le prix est de 2300FBU. En Mairie de Bujumbura, le haricot, le riz et le maïs avaient connu une augmentation allant de 200 à 500FBU par kg.

En province Rumonge, un kg de sucre se vendait à 2800 FBU alors qu'en début du mois de janvier de cette année, la même quantité de sucre s'achetait à 2500 FBU. Les familles les plus touchées par la hausse des prix du sucre étaient surtout des fonctionnaires ayant de petits enfants qui disaient ne pas pouvoir se passer de ce produit. Un kg de viande avait aussi connu une forte augmentation de prix, passant de 5000 à 8000 FBU. Les produits BRARUDI faisaient aussi défaut. Selon un des propriétaires d'un hôtel, les limonades étaient devenues une denrée très rare à Rumonge. Une bouteille de Fanta coûtait 1000FBU alors que le prix officiel était de 700 FBU dans les bistrotts couramment tenus par de simples citoyens, et 800FBU pour les hôtels ayant des bars modèles.

La province connaissait une pénurie des boissons de type Amstel. Une bouteille coûtait 2000FBU alors que le prix officiel était et reste toujours de 1800FBU. Les autorités publiques n'en disaient rien et des sources de l'OBR dénonçaient l'implication de ces autorités dans la vente illicite de ces produits BRARUDI en RDC.

En province Cankuzo, des sources sur place révélèrent que les populations locales éprouvaient une réelle difficulté à se procurer de quoi manger sur le marché. Le haricot, la pomme de terre, la patate douce, la banane et le riz, principales cultures produites dans cette localité du pays connaissaient une montée de prix en très peu de jours suite à une pénurie de ces produits.

Des commerçants qui en disposaient spéculèrent sur leurs prix. Le riz de dernière qualité se vendait à 2200FBU/kg au lieu de 1400FBU, et 2600FBU le kg au lieu de 2200FBU celui de qualité moyenne.

La dernière qualité de haricot qui coûtait 800FBU le kg se vendait à 1200FBU, la qualité moyenne était passée de 1500FBU à 1700FBU le kg. 1kg de pomme de terre qui coûtait 350FBU coûtait 650FBU.

Un régime de banane qui coûtait 3500FBU se vendait à 6000FBU. Un gobelet de farine de manioc qui coûtait 110FBU se vendait à 200FBU. De façon générale, la flambée des prix s'évalue entre 400Fbu et 1000Fbu/kg.

Le prix du sucre SOSUMO était monté de 2400FBU le kg à 3000FBU.

VII. D'AUTRES FAITS DE GOUVERNANCE OBSERVES PENDANT LA PERIODE DU RAPPORT

VII.1. Fermeture de tous les bureaux de change : le gouvernement impose la valeur de la monnaie locale

Le gouvernement du Burundi à travers la Banque Centrale (BRB) a pris la décision de fermer tous les bureaux de change à partir du 15 février 2020, accusant ces derniers de ne pas respecter la réglementation en matière de change. Il confie cette mission aux banques commerciales sans aucune mesure d'approvisionnement en devises conformément aux habitudes. Cela fait que ces banques se déclarent ne pas être à mesure d'accomplir cette mission à la satisfaction de leurs clients. Elles se retrouvent elles-mêmes dans l'incapacité de respecter la réglementation de la BRB. Ainsi, la BANCOSU échangeait sur un taux de change intermédiaire, c'est-à-dire, un taux entre le taux de change du marché noir et celui de la BRB, alors que pour cette dernière, le taux doit être unique.

Dans un communiqué rendu public par l'Interbank Burundi en date du 10 février 2020, cette banque informe sa clientèle qu'elle a ouvert des guichets de change en devises dans certaines de ses agences, mais qu'elle ne vend que des devises apportées par ses clients et regrette qu'elle ne soit pas approvisionnée en devises par la Banque Centrale.

Des experts en économie regrettent l'attitude de la BRB et du régime en place qui se méfient de la loi de l'offre et de la demande et qui imposent des mesures politiques au domaine de l'économie. Au cours d'une conférence de presse animée vendredi le 14 février 2020, l'expert en économie Faustin Ndikumana a dénoncé la mesure de fermeture des bureaux de change qui ne fait qu'aggraver la crise en devises, selon lui.

En effet, après le retrait d'agrément à tous les bureaux de change pour des motifs inavoués, le régime a mis en difficultés les transactions de change en devises dans le pays.

VII.2. Le recensement des bénéficiaires des frais d'indemnisation dans le projet de réhabilitation de la route Rumonge- Nyanza-Lac couvert de tricheries

Des habitants de la colline Mutambara, commune Rumonge, ont dénoncé des fraudes et tricheries au cours du recensement des bénéficiaires des frais d'indemnisation des parcelles qui seront emportées par le projet de réhabilitation de la route Rumonge- Nyanza-Lac. Ce recensement avait commencé en date du 17 février 2020 sur la colline Mutambara, zone Gatete, précisément au rond-point qui se situe en haut de la prison de Murembwe. Le jour suivant, le travail avait continué sur la colline Makombe de la même zone.

Une équipe du ministère des travaux publics avait été dépêchée pour faire le dénombrement des personnes propriétaires des parcelles et des biens s'y trouvant. A partir du 19 février 2020, certains habitants de la localité Mutambara s'étaient opposés et protestaient contre ce recensement. Ils accusaient les autorités administratives locales de fraudes en se faisant inscrire sur des listes alors qu'ils n'avaient pas de parcelles au bord de cette route. Des informations sur place avaient également révélé que certaines autorités administratives faisaient inscrire des noms des membres de leurs familles à la place des noms des vrais propriétaires de parcelles au bord de la route.

Des sources administratives au niveau communal jetaient le tort sur l'équipe du ministère des travaux publics qui n'avait pas voulu associer officiellement les autorités communales dans cette activité afin d'éviter ces cas de tricheries.

Le tronçon Rumonge- Nyanza- Lac couvre une distance de 50 km. Une grande partie de cette route se trouve dans un état déplorable. Les transporteurs ne cessent de solliciter l'intervention du gouvernement pour sa réhabilitation.

VII.3. Les employés de la commune Mabayi, province Cibitoke réclament des arriérés de salaires

Les employés de la commune Mabayi en province Cibitoke n'avaient pas encore reçu leurs salaires d'au moins cinq mois et disaient ne pas être à mesure de payer les loyers et les frais scolaires pour leurs enfants. *« Nous sommes le 14 février 2020, bientôt l'on comptabilise cinq mois sans être payés. Pourtant, les recettes entrent tous les jours dans la caisse communale. Mes enfants ont manqué de frais scolaires et je ne peux plus payer mon loyer »*, se lamentait un des travailleurs contactés. *« Mon locataire m'a averti qu'il va me chasser si je ne paye pas les arriérés de loyers »*.

Pascal Basarurwuzuye, l'administrateur de la commune, reconnaissait la situation et tranquillisait en disant que le problème allait être réglé mais ne précisait pas quand.

Un administratif sous couvert d'anonymat pointait du doigt l'administrateur communal qui maximisait, selon lui, le détournement des fonds communaux avant la fin de son mandat qui expire cette année.

Signalons à toutes fins utiles que la commune Mabayi est connu comme le principal grenier de l'or du pays. Des exploitants choisis par le régime en place grouillent dans cette partie du pays et un œil vigilant du Président Pierre Nkurunziza surveille tout ce qui s'y fait, selon des sources proches de lui.

VII.4. La police de la province Mwaro contraint des producteurs de laits de vendre leurs produits à une association

Les éleveurs de la province Mwaro étaient mécontents de vendre leurs productions de lait en cachette suite aux persécutions policières qui les contraignaient de vendre leur produit à une Association pour le Développement Intégré d'Autopromotion ADA. D'habitude, ces éleveurs vendaient leur production laitière chez les particuliers et restaurants sur un prix de 800FBU. *« Sous la chicotte, la police nous exige de vendre notre lait à cette association qui achète un litre à 600FBU. En plus, cette dernière ne nous paie pas directement, nous devons attendre la fin de la semaine »*, nous confie une des victimes. Ces dernières tentent de résister en continuant à servir leurs clients, bien entendu à leurs risques et périls.

VII.5. Une Commission Vérité Réconciliation aux intentions douteuses

Les prestations de la CVR au Burundi soulèvent une multitude de questions que se posent les observateurs nationaux et internationaux. Quelle est la garantie, les moyens et les preuves dont dispose cette CVR pour conclure que les 18 fosses communes identifiées sur la rivière Ruvubu en province Karusi contiennent des victimes de la composante sociale hutu tuées en 1972 ? Qu'est ce qui lui montre que ce ne sont pas les victimes de 1993 puisque tout le monde sait que les tutsi de la province Karusi tués en 1993 ont été enterrés dans les fosses communes se trouvant notamment sur cette rivière ? Comment est-elle parvenue à identifier ces 18 fosses communes ? Qui ont témoigné ? La commission a-t-elle interrogé tous les témoins de plusieurs tendances ? Pourquoi la commission ne veut pas écouter tous les témoins et même ceux qui sont en exil ? Pourquoi des conclusions de la CVR s'orientent seulement sur les crimes de 1972 dans le contexte actuel où les tensions politiques liées aux élections de 2020 sont vives ? Telles sont certaines des interrogations que des burundais et des étrangers se posent face aux exhumations des restes des corps des victimes des atrocités commis dans le pays et face aux discours du président de la CVR.

D'après ce dernier en effet, plus de 6000 restes des corps humains ont été exhumés à côté de la rivière Ruvubu en province Karusi. Il l'a déclaré vendredi 14 février 2020 lors d'un café de presse. Pierre Claver Ndayicariye avait indiqué que sur 18 fosses communes répertoriées lors des enquêtes, la CVR avait déjà exploité 6 fosses communes. Le bilan des exhumations faisait état de 6032 restes des burundais tués en 1972. En plus des restes humains, le président de cette commission affirmait que les commissaires de la CVR avaient trouvé des habits, des chaussures, chapelets, des douilles, etc. Il promettait que des monuments en mémoire des victimes seront érigés au niveau communal, provincial et national. Pour lui, les prestations de la commission qu'il dirige étaient satisfaisantes.

Pourtant, la CVR a été retirée de sa substance fondamentale : la justice. Sa composition est un cas particulier car ne respectant aucun principe international de justice transitionnelle. Sa composition est faite en violation des accords d'Arusha qui préconisaient la mise en place d'une commission mixte pour le Burundi. Elle devait être composée de trois experts étrangers et deux Burundais dans le but de sauver la commission des manipulations par le gouvernement et les présumés auteurs. En plus, la commission devrait se doter des moyens pour faire recours aux experts dans le domaine des enquêtes et fouilles archéologiques, l'utilisation des méthodes scientifiques de datation et d'identification.

VIII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le contexte socio-politique et économique se dégrade au Burundi depuis bientôt cinq ans, au moment où le régime continue à présenter l'état de la situation comme évoluant normalement et positivement.

Sur le terrain, le pays vit au rythme des violences politiques et économiques qu'impose le parti au pouvoir en passant par sa milice Imbonerakure, des administratifs à la base, des membres des forces de défense et de la justice voués à sa cause pour intimider et persécuter les opposants politiques en vue de forcer une fois de plus son maintien au pouvoir.

La population burundaise est dépassée par des rançonnements servant d'offrandes aux autorités du pays, des détournements des fonds publics et des produits stratégiques tels le sucre, le ciment et les produits BRARUDI qui connaissent des pénuries parce que vendus illégalement dans les pays voisins. A la veille des élections prochaines, les autorités à différents niveaux du pays amassent des richesses illicites en attendant leur remplacement sur les postes respectifs qu'elles occupent.

La même population souffre gravement d'épidémie de paludisme, de manque d'eau potable qui est à l'origine de l'épidémie de choléra et de manque de nourriture qui est à la base des abandons scolaires, dans l'indifférence totale du régime du CNDD-FDD.

Compte tenu de ce qui précède, le FORSC émet les recommandations suivantes :

Aux institutions de l'Etat et au gouvernement du Burundi :

- De mettre fin aux violences politiques et aux violations des droits et libertés des citoyens pour favoriser un climat sain sans lequel l'organisation des élections crédibles est une utopie ;
- De démanteler la milice Imbonerakure et amener les auteurs à répondre de leurs actes ;
- De sanctionner les autorités publiques qui s'adonnent au détournement des richesses du pays et qui les vendent illégalement dans les pays voisins pour leurs propres comptes ;
- De ne pas tomber dans le piège de certains ténors du régime en place en accompagnant ces derniers dans leurs actions nuisibles de destruction de la nation burundaise ;

- De ne pas permettre des plans inavoués du parti au pouvoir qui se déclare déjà vainqueur des élections prochaines et dont le candidat présidentiel se comporte déjà comme un Président de la République, et ainsi sauver le Burundi des conséquences nuisibles qui pourraient subvenir au lendemain des élections de 2020.
- D'arrêter la pratique de réception des cadeaux offerts par la population aux hauts responsables politiques lors de leurs visites

Aux représentants du peuple, des partis politiques, des organisations syndicales, de la société civile et des confessions religieuses :

- D'adopter une approche de lutte politique et de revendications sociales centrées sur les droits de l'homme. Les partis politiques dont les membres sont persécutés doivent prendre les devants pour protester contre cet état de choses.

A l'UA et l'ONU :

- De ne pas tomber dans le piège du pouvoir burundais qui habitue le monde aux crimes qu'il commet au quotidien ;
- D'envoyer des observateurs internationaux pour observer la situation des droits de l'homme et contribuer au retour à la paix et la sécurité préalablement aux futures élections ;
- D'organiser et coordonner la reprise du dialogue inter burundais afin d'aboutir à une résolution pacifique de la crise en cours, seule préalable à tout processus électoral.